

Interpellation

Electricité : continuer à éclairer le débat

Le 20 août 2019, la Municipalité indiquait: « l'électricité lausannoise passe au tout renouvelable » et réalisait ainsi un engagement pris dans le premier préavis sur la politique climatique (2019/30). Pour les utilisateurs desservis dans le cadre du marché réglementé, le produit « combi » disparaissait au profit du maintien, uniquement, de « nativa » et « nativa plus ». Le premier annonce une électricité « 100% renouvelable, régionale et suisse » et le second se compose des énergies renouvelables dites « nouvelles », comprenant le solaire, l'éolien et le turbinage d'eau potable.

Cette avancée doit être saluée. Pour 2020, il ne reste que 1.8% d'électricité d'origine nucléaire suisse dans le courant acheté par les SIL. Cependant, il faut relativiser la portée de ce progrès : il signale surtout que les SIL font en sorte de n'acheter que de l'électricité issue d'installations de production renouvelables que la Ville possède pour tout ou partie, ou de l'électricité accompagnée de certificats d'origine énergétique. Ce résultat ne signifie en revanche pas que de nouvelles capacités ont été créées de façon à couvrir les besoins du bassin des SIL, pas davantage qu'il n'a pour effet de déclencher automatiquement de nouveaux investissements, car le prix de l'électricité, même assorti du supplément lié au certificat, ne couvre pas les frais liés à de tels investissements avec suffisamment de sécurité. Autrement dit, la certification renouvelable de l'ensemble du courant des SIL n'a pas d'effet direct sur l'évolution de la répartition des sources d'électricité sur le plan suisse (mix énergétique de l'électricité).

100% renouvelable est, dans ce sens, un objectif qu'il est donc possible de... dépasser, même si c'est contraire à l'intuition. Il s'agit en effet de faire progresser l'électricité d'origine renouvelable dans le mix global du pays, et non uniquement de certifier l'électricité distribuée. L'enjeu suivant est donc ailleurs, il réside dans le développement concret de nouvelles capacités de production d'électricité renouvelable. La Municipalité reconnaît d'ailleurs, dans ses engagements climatiques, cette nécessité, qui mérite d'être soutenue et l'a été jusqu'ici à chaque vote sur des préavis (par ex. PPA EolJorat) ou sur des crédits d'investissements (par ex. liés à SI-REN ou à la pose de panneaux solaires dans le cadre de différentes constructions et rénovations).

Le 20 septembre 2021, l'exécutif de la Ville de Zurich a annoncé vouloir quadrupler sa production propre d'électricité solaire, de 30 à 120 GWh par an¹. Les Services industriels genevois revendiquent 60 GWh de production en 2020 et annoncent vouloir doubler ce chiffre d'ici 2023², et atteindre 350 GWh en 2030 (soit une multiplication par près de 6)³. Enfin, la Conception cantonale de l'énergie de 2019, qui est la référence pour le Plan climat vaudois de 2020, prévoit que la production solaire totale (des privés et des sociétés électriques) passe de 75 GWh annuels en 2015 à 900 GWh annuels en 2035, soit une multiplication par 12⁴. Pour sa part, la Municipalité de Lausanne annonce dans le dernier document disponible (Préavis 2021/12) prévoir de développer de 12 à 30 MW la puissance installée en solaire

¹ Site web de la Ville de Zurich : https://www.stadt-zuerich.ch/dib/de/index/das_departement/medienmitteilungen/mitteilung1/2021/september/210920a.html

² Site web des SIG : <https://www.sig-ge.ch/particuliers/offres/solaire/offres-solaires>

³ Plan directeur de l'énergie 2020 – 2030 <https://www.ge.ch/document/22488/telecharger>

⁴ https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/environnement/energie/fichiers_pdf/1356.015_Publication_CoCEn_2021.08.06.pdf

photovoltaïque (sachant qu'une puissance installée de 1 MW a correspondu en 2020 à une production de 0.95 GWh par an), soit une multiplication par 2.5.

Afin de disposer d'éléments précis et à jour pour une question qui sera au cœur de la législature, nous nous permettons de poser les questions suivantes à la Municipalité:

1. Sur l'électricité vendue par les SI, quelle est la part qui est produite par des installations qui sont propriété indirectement, de la Ville? Sont-ils compris dans les 505 GWh annoncés, ou s'y ajoutent-ils ?
2. Dans cette part d'électricité produite par les installations détenues ou co-détenues, quelles sont les proportions de renouvelable, de fossile et de nucléaire?
3. Combien de certificats les SIL achètent-ils annuellement, et à quel prix? Quelle est la part achetée en Suisse et à l'étranger?
4. Les SIL vendent-ils des certificats ? Si oui, combien et à qui ?
5. Les SIL fournissent-ils à leurs clients commerciaux du marché libéralisé de l'énergie non renouvelable non couverte par des certificats?
6. Hormis l'achat d'électricité dans les installations de production directe et indirecte, les SIL ont-ils des contrats à terme d'achat avec des producteurs d'électricité renouvelable?
7. Le 25 mai 2021, le Conseil communal a alloué une enveloppe de 1 500 000 francs pour l'étude du développement de l'approvisionnement renouvelable de Lausanne, allant en cela au-delà de ce que prévoyait le préavis à l'origine. La Municipalité peut-elle
 - o résumer les études lancées pour évaluer l'évolution probable de la consommation électrique (effets à la baisse des mesures d'économie d'énergie par exemple, effets à la hausse de l'électrification de la mobilité par exemple) ?
 - o indiquer les plans de développement de la production renouvelable par des installations en propriété directe ou indirecte, en particulier de la production par des centrales solaires hors toitures de bâtiments ?
 - o préciser dans quelle mesure de tels investissements sont aussi une protection, à l'avenir, contre les hausses de prix que connaît actuellement le marché européen de l'électricité ?
8. Au vu des intentions affichées par un certain nombre d'autres acteurs, et par la planification directrice cantonale, la planification du développement du solaire photovoltaïque n'a-t-elle pas vocation à être réévaluée à la hausse ?
9. Quelle est l'appréciation de la Municipalité sur les efforts nécessaires à l'échelle suisse sur les différentes énergies renouvelables pour répondre au besoin de décarbonisation, à la sortie du nucléaire, et à la croissance de la consommation ?

Nous remercions d'avance la Municipalité pour ses réponses.

Le 9 novembre 2021

Benoît Gaillard (PS)
Johann Dupuis (EàG)

Aude Billard (PS)
Benjamin Rudaz (Vert-e-s)